

DÉPARTEMENT DU DOUBS- ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD-CANTON DE MAICHE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MAICHE
24 rue Montalembert - 25120 MAÎCHE

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 10 avril 2025

L'an deux mil vingt-quatre,

Le dix du mois d'Avril,

A la salle de l'Union de Maîche à 19h30, les délégués du Conseil Communautaire se sont réunis, sur convocation légale en date du 28 mars 2025 sous la présidence de Monsieur Franck VILLEMAIN.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Étaient présents : Sébastien PARENT, Alexandre PANTEL, Lydie LAB, Gérard GENTIT, Olivier CLEMENCE, Roland MARTIN, Françoise VIPREY, Christophe JANIN, Bernadette DELAVELLE, Bertrand LOUVET, Brigitte COURTET, Yves-Marie PARENT, Sébastien WOLFF, Anthony MERIQUE, Brigitte MAIRE, Jean-Paul FEUVRIER, Martial CORDIER, Sébastien BARRAS, Thierry VERNEY, André BESSOT, Pierre-Jean WYCART, Franck VILLEMAIN, Raphaël PEQUIGNOT, Guy ARGUEDAS, Alexandre MONNET, Maxime MARTIN, Denis NARBÉY, Françoise BARTHOULOT, Régis LIGIER, Constant CUCHE, Véronique TATU, Karine TIROLE, Richard TISSOT (arrivé à 19h50), Pascal GODIN, Sonia BOICHAT, Jean-Pierre BARTHOULOT, Fernande SPIELMANN, Jean-Pierre ETEVENARD, Nicolas JUBIN, Dominique LAMBERT, Léon BONVALOT, Claude MARTELET, Dominique BERNARD, Boris LOICHOT, Noël SAUNIER, Christian MAUVAIS, Isabelle MOUGIN, Luc TAILLARD, Patrick BOITEUX, Michel BERNARDOT, Francine MISERE

Procuration : Catherine RACINE donne procuration à Léon BONVALOT, Jean-Michel FEUVRIER donne procuration à Jean-Pierre BARTHOULOT, Patricia PARATTE donne procuration à Régis LIGIER, Dany KRASAUSKAS donne procuration à Constant CUCHE

Excusés : Christel PILLOT, François JACQUOT, Nadège MOUGIN, Sylvain LAURENT, Julien NAEGELEN, Francine LA PENNA, Christian GARESSUS, Aurore GOSSO

Absents : Jérôme BOILLON

Secrétaire de séance : Olivier CLEMENCE

MEMBRES : En exercice : 65 Présents : 51 Ayant pris part à la délibération : 55

Délibération n° :
2025-04-05

Objet : FINANCES – Vote AP/CP
Budget eau – Interconnexion alimentation en eau potable de la commune de VALOREILLE depuis SAINT-HIPPOLYTE (Actualisation AP/CP n°2-eau-E51L1 dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement)

Vu l'article L.2311-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article R.2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret 97-175 du 20 Février 1997,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Communauté de communes du Pays de Maîche

24, rue Montalembert 25 120 Maîche

Tél : 03 81 64 17 06 • contact@ccpm-maiche.com • paysdemaiche.fr

Vu la délibération du 11 avril 2024 portant sur le Règlement Budgétaire et Financier,

La procédure AP/CP vise à planifier la mise en œuvre d'investissements sur le plan financier mais aussi organisationnel et logistique. Elle favorise la gestion pluriannuelle des investissements et permet d'améliorer la visibilité financière des engagements financiers de la collectivité à moyen terme.
Certains projets intercommunaux sont réalisés sur plusieurs exercices budgétaires.

Il convient d'ouvrir, par délibération de l'Assemblée, les Autorisations de Programme et les Crédits de Paiement (AP/CP) liés à ces opérations.

Vu la délibération N° 2023-11-04 du 16 novembre 2023 portant création de l'APCP N° 2-EAU E51L1 pour le programme de travaux « **Interconnexion alimentation en eau potable de la commune de Valoreille depuis Saint-Hippolyte** »,

Il est proposé de réviser l'APCP à la suite de la réévaluation du coût du programme des travaux.
L'autorisation de programme actualisée est la suivante :

	N° AP	2-EAU E51L1 INTERCONNEXION AEP DE LA COMMUNE DE VALOREILLE DEPUIS ST- HIPPOLYTE
	OBJET DE L'AP	
Autorisation de Programme	AP antérieure	1 360 000 €
	Révision d'AP	- 212 146.10 €
	AP Actualisée	1 147 853.90 €
Crédits de paiement	CP antérieur	1 047 853.90 €
	CP 2025	100 000 €
	Total des CP	1 147 853.90 €

Toute modification de ces tableaux se fera par délibération de l'Assemblée.

Il est proposé au conseil, après avoir entendu l'exposé du Président :

- DE VOTER les montants de l'autorisation de Programme et la répartition des Crédits de Paiement, tels que définis précédemment



Communauté Cnes Pays de Maïche
EAU - 01022 EAU

27 mars 2025 14:49:23

Bilan de synthèse AP

2-EAU E51L1 - Interconnexion AEP de la Commune de Valoreille depuis St Hippolyte

	Montant en AP			Montant en CP			
	Ouvert	Engagé	Disponible	Prévisionnel	Ouvert	Réalisé	Disponible
TOTAL	1 360 000.00 €	1 190 109.17 €	169 890.83 €	1 360 000.00 €	1 269 724.00 €	1 047 853.90 €	221 870.10 €
2023	1 360 000.00 €	0.00 €		10 000.00 €	10 000.00 €	276.19 €	9 723.81 €
51 - Interconnexion AEP Valoreille de		0.00 €			10 000.00 €	276.19 €	9 723.81 €
2024	0.00 €	1 187 399.00 €		1 350 000.00 €	1 259 724.00 €	1 047 577.71 €	212 146.29 €
51 - Interconnexion AEP Valoreille de		1 187 399.00 €			1 259 724.00 €	1 047 577.71 €	212 146.29 €
2025	0.00 €	2 710.17 €		0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
51 - Interconnexion AEP Valoreille de		2 710.17 €			0.00 €	0.00 €	0.00 €

Pour copie conforme,
Le Président,
Franck VILLEMAIN



Affiché le : ...

Délibération rendue exécutoire par le Président
après transmission en Sous-Préfecture le ...

Délibération adoptée avec :

Voix pour : 55

Voix contre : 0

Abstention : 0

Communauté de communes du Pays de
24, rue Montalembert 25 120 Maïche

Tél : 03 81 64 17 06 • contact@ccpm-maiche.com • paysdemaiche.fr